



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du CŒUR-DE-LA-GATINEAU

CANADA

Province de Québec

Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée du conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 14 mai 2026, à 18h, à la salle des Hauts-Bois, de l'école située au 11, chemin de Blue Sea, à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes: Tina Di Stefano, Tracy Montreuil, Manon Laurin, Isabelle Plante, Célyna Hoffman, Geneviève Martin, Kelly Chaussé, Ève Dupelle Josianne Boileau, Éric Lacaille, Adrienne Perrin, Chantal Lefebvre-Céré et Andrée Lafontaine.

Sont également absents: Josée Boileau, Olivier Danis et Katherine Fiset.

Sont également présents : Marilyn Morin.

1. Mot de bienvenue et signature des présences

Madame Tina Di Stefano nous souhaite la bienvenue et demande si nous avons signé la feuille de présence.

2. Parole au public

Aucune.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Tina Di Stefano nous informe si nous avons pris connaissance de l'ordre du jour.

Il y aura trois ajouts à l'ordre du jour :

- Approbation des règles de vie et la démarche disciplinaire au primaire
- Demande de levées de fonds pour la vente d'épices pour le pavillon Reine-Perreault
- Demande de levées de fonds pour un souper spaghetti pour le pavillon Ste-Thérèse

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Adrienne Perrin et appuyée par Andrée Lafontaine.

4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 9 avril 2026

Madame Tina Di Stefano nous demande si nous avons pris connaissance du procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Célyna Hoffman et appuyée par Josianne Boileau.

5. Approbation des grilles-matières primaire 2026-2027

Mme Tina Di Stefano nous fait une brève description sur les grilles-matières au primaire pour tous les pavillons.

Pour le pavillon Ste-Nom-de-Marie, ce sera danse et art dramatique en lien avec le projet particulier.

Pour le pavillon Reine-Perreault, ce sera art dramatique.

Pour les pavillons Ste-Thérèse, Sacré-Cœur et Notre-Dame-de-Grâce, ce sera la musique.

À noter que la musique et la danse seront à deux cours de soixante minutes par cycle pour le 1^{er} cycle et que l'éducation physique à 5 cours de soixante minutes par cycle pour le 1^{er} cycle.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

Considérant le mandat des membres du conseil d'établissement ;

Considérant le Régime pédagogique de l'éducation en vigueur;

Considérant les grilles-matières présentées par l'établissement;

Considérant la recommandation favorable du personnel enseignant impliqué auprès de ces groupes d'élèves;

Il est par Andrée Lafontaine, appuyé par Célyna Hoffman, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve l'ensemble des grilles-matières primaire 2026-2027, telles que présentées.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.066

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation des règles de vie et démarche disciplinaire au primaire

Mme Manon Laurin ainsi que Mme Tracy Montreuil nous informent quelques petits changements sur la démarche disciplinaire au primaire pour l'année 2026-2027.

Considérant le mandat des membres du conseil d'établissement ;

Considérant les règles de conduite et mesures de sécurité présentées par l'établissement;

Considérant les consultations effectuées auprès du personnel et du gouvernement scolaire;

Il est proposé par Josianne Boileau, appuyé par Adrienne Perrin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve les règles de conduite et mesures de sécurité pour l'année scolaire 2026-2027, telles que présentées.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.067

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation de la levée de fonds pour la vente d'épices des Îles au pavillon

Reine-Pereault

Mme Adrienne Perrin nous informe qu'il y aura une vente d'épices pour financer les activités de fin d'année.

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), article 87, qui stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

Considérant la vente d'épices des Îles pour le pavillon Reine-Perreault par l'OPP;

Considérant qu'en cours d'année, si des activités à caractère pédagogiques se présentent et qu'elles ne figurent pas à la liste des activités approuvées par le conseil d'établissement, la direction communiquera l'information aux membres afin d'obtenir leur approbation pour ajouter ces activités à la programmation, sauf si la tenue du conseil d'établissement précède la date de l'activité nécessitant une modification à l'horaire régulier;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU

Il est proposé par Chantal Lefebvre-Céré, appuyé par Célyna Hoffman, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau accepte la vente d'épices des Îles du 15 mai 2026 au 10 juin 2026 par l'OPP du pavillon Reine-Perreault, et approuve la programmation proposée par la direction, incluant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.068

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Approbation de la levée de fonds pour le souper spaghetti au pavillon Ste-Thérèse

Mme Tracy Montreuil nous informe qu'il y aura un souper spaghetti le 6 juin prochain à la salle municipale de Cayamant pour amasser des fonds pour la graduation de la 6^e année au pavillon Ste-Thérèse.

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), article 87, qui stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

Considérant la levée de fonds pour un souper spaghetti au pavillon Ste-Thérèse;

Considérant qu'en cours d'année, si des activités à caractère pédagogiques se présentent et qu'elles ne figurent pas à la liste des activités approuvées par le conseil d'établissement, la direction communiquera l'information aux membres afin d'obtenir leur approbation pour ajouter ces activités à la programmation, sauf si la tenue du conseil d'établissement précède la date de l'activité nécessitant une modification à l'horaire régulier;

Il est proposé par Célyna Hoffman, appuyé par Andrée Lafontaine, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau accepte le souper spaghetti pour la levée de fonds pour les finissants du pavillon Ste-Thérèse, et approuve la programmation proposée par la direction, incluant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.069

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Informations de la direction

Mme Tina Di Stefano nous informe que le rapport annuel du conseil d'établissement est en préparation.

Il y aura trois postes à combler pour la représentation des parents du conseil d'établissement pour l'année 2026-2027.

Une date est à prévoir en juin lors du prochain conseil d'établissement pour ce qui est de l'assemblée générale des parents qui se déroule normalement en début de mois de septembre.

10. Informations de la présidente

Aucun point puisque Mme Fiset est absente.

11. Informations du comité de parents

Aucun point puisque Mme Fiset est absente.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU

12. Informations du gouvernement scolaire

Comme Ève Dupelle n'a pas d'information à nous transmettre par rapport au gouvernement scolaire, Mme Tracy Montreuil prend la parole pour nous informer que le voyage en Espagne s'est très bien déroulé et garderons de très bons souvenirs enrichissants autant pour les élèves participants, que les membres du personnel.

13. Information du service de garde

Mme Andrée Lafontaine nous informe que c'est la semaine québécoise de la garde scolaire et que Mme Maude Garneau, qui est présentement au pavillon Ste-Thérèse comme éducatrice, sera nouvellement diplômée en service de garde.

Nous leur souhaitons une magnifique semaine de la garde scolaire!

14. Informations du conseil d'administration

Aucun point puisque Mme Fiset est absente.

15. Bons coups

Mme Geneviève souligne que, comme les élèves finissants n'avaient pas de kangourou, un parent a décidé volontairement d'aller chercher un commanditaire qui est Hors-Bord Lafontaine. Il a généreusement accepté et a même donné carte blanche pour les 29 kangourous. La facture s'élève à plus de 1000\$.

Les élèves de 5^e secondaire ont fait leur examen de français la semaine passée et les élèves de 2^e secondaire ont fait leur examen de français le 14 mai.

Mme Manon Laurin nous informe que le pavillon Sacré-Cœur a invité la communauté pour leur vente de plants le 7 mai dernier et les élèves de la maternelle à la 3^e année ont fait une sortie au Rond-Point à Gatineau ainsi qu'une visite au musée. Pour cette journée récompense, l'OPP de Gracefield ont fourni généreusement les Subway de tous les élèves et les membres du personnel présents lors de cette belle activité.

Pour le pavillon St-Nom-de-Marie, ils ont reçu des remerciements et des félicitations concernant leur bon comportement tout au long de la saison du ski ainsi que pour le festival Val-Gatinois.

Pour le pavillon Ste-Thérèse, le projet rural renait. Avec l'accord des ressources matérielles ainsi que le généreux chèque de la Caisse populaire de Gracefield, il y aura deux poules et deux lapins sous conditions.

Mme Josianne Boileau nous informe qu'avec le Déjeuner du maire du Cayamant, la municipalité a remis à l'OPP du pavillon Ste-Thérèse un montant de plus de 1900\$ ainsi qu'un montant de plus de 2000\$ au Repère familial.

Mme Manon Laurin rajoute qu'ils ont reçu des sommes supplémentaires concernant la culture à l'école. Ils travaillent là-dessus concernant l'horaire à venir. Les activités seront en début de juin pour deux à trois artistes pour les élèves du primaire et du secondaire.

Mme Adrienne Perrin nous informe sur la sortie annuelle en vélo, qui sera le 15 mai pour tous les élèves du pavillon Reine-Perreault.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

Mme Kelly Chaussé nous informe qu'avec l'OPP de Gracefield, ils ont récolté plus de 2200\$ avec les produits de la Mesure en vrac, mais 600\$ de profits. Avec ce profit, ils ont pu payer les Subway pour les élèves de la maternelle jusqu'à la 3e année et pourront aussi payer généreusement les Subway des élèves de la 4^e à la 6^e année pour leur sortie scolaire au Cosmodôme le 22 mai prochain.

Varia

Mme Josianne Boileau fait la demande à savoir si elle et son équipe du CISSO pourraient venir faire un kiosque d'informations sur l'heure du dîner, sur les cours et les emplois offerts en région pour aller recruter.

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josianne Boileau et appuyé par Andrée Lafontaine, la levée de l'assemblée à 19h04.

Résolution : 003 : 25-26.070

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Kelly Chaussé, vice-présidente
MM 2026-05-15

Tina Di Stefano, directrice